

nous arrivent que sept ou huit jours plus tard. Nous n'aurons donc la prochaine malle que vers le 11 ou 12 du courant. On a pu remarquer que le dernier envoi nous avait apporté peu de nouvelles intéressantes. Presque partout paraissent régner la paix et la tranquillité. Cependant au milieu de ce calme universel, des politiques croient apercevoir des sujets sérieux d'inquiétude et de crainte pour l'Angleterre, dans la position qu'a prise et que prend encore tous les jours l'Irlande, même en Angleterre. A les en croire la question du Rappel a fait tant de progrès depuis l'élargissement d'O'Connell, quelle n'est plus douteuse. On va jusqu'à dire, (faussement croyons-nous), que le libérateur ne se contente plus seulement du Rappel, mais qu'il veut une Fédération. On prétend même que l'Angleterre est disposée à l'accorder, ce qui serait accorder plus qu'O'Connell est les *Repeaters* demandaient.

Comme il est peut-être plusieurs de nos abonnés qui désireraient savoir en quoi consiste cette Fédération et la différence qu'il y a entre les *Repeaters* et les *Fédéralistes*, nous allons essayer de donner un mot d'explication.

D'abord il est à remarquer que la précision en cette matière devient impossible, puisque Rappel et Fédération ne sont encore que des projets indéterminés. Voici pourtant ce que nous y comprenons et la différence que nous y apercevons: Les *Repeaters* demandaient un parlement national séparé de celui d'Angleterre pour y légiférer sur toutes les affaires locales de l'Irlande, à peu près comme était celui du Canada avant 1841. Les *Fédéralistes* réclament la même séparation, et veulent de plus une part dans l'exécutif. Pour mieux faire comprendre leur théorie, ils divisent les fonctions de l'exécutif en locales qui concernent la conduite de chaque localité, et en générales qui comprennent la conduite de tout l'empire. D'après cette distinction, ils veulent avoir l'exécution de leurs affaires locales dans toutes les matières qui ont toujours été et qui sont encore pour l'Irlande un sujet de plainte et de trouble et qui peuvent être compatibles avec l'Union impériale. Ce qui revient à peu près aux prérogatives dont jouit chaque Etat de l'Union Américaine.

Nous n'entreprendrons pas de discuter les avantages et les inconvénients de cette Fédération; mais nous ne pouvons nous empêcher de la croire bien plus passible en théorie qu'en pratique. Aussi les *anti-Repeaters* chantent-ils victoires et publient-ils qu'O'Connell n'a adopté le Fédéralisme que comme une échappatoire, quand il a vu la cause du Rappel perdue.

Au moment où nous mettons sous presse, nous recevons la *Minerve*, qui contient ce qui suit sur la séance de mercredi soir:

"Dans la séance d'hier on a remarqué qu'entre autres avis M. Papineau a prévenu la Chambre qu'il proposerait une adresse à Sa Majesté demandant que les deux langues fussent mises sur le même pied."

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

Mgr. l'archevêque de Rouen a officié pontificalement dimanche, dans l'église de Notre-Dame de la ville d'Eu. S. M. la Reine, S. A. R. Mme. Adélaïde et les dames de la Cour assistaient à la messe. On y remarquait le préfet de la Seine-Inférieure, M. Estancelin, député de la Somme; M. Mouquet, sous-préfet de l'arrondissement, ainsi que les officiers de la garnison.

La musique du 12e. de ligne a exécuté plusieurs morceaux. La ville était encombrée par l'affluence des curieux venus des environs. Le pain bénit a été offert ce jour-là par le château. M. l'archevêque a prononcé, dans l'après-midi, un discours qui a captivé l'attention de tout l'auditoire.

Mgr. l'évêque de Rodez vient de créer une chaire d'agriculture dans son diocèse. Suivant le *Mémorial de Sainte-Hélène*, Napoléon avait conçu le dessein de fonder, dans chaque séminaire de l'empire des chaires d'hygiène et d'agriculture, afin que le prêtre pût à la fois sauver l'âme, conserver le corps et diriger l'exploitation du sol.

IRLANDE.

Confirmation.—L'évêque de Clonfert dans la visite triennale d'une partie de son diocèse a confirmé dans huit paroisses 2691 personnes, parmi lesquelles se trouvaient huit cents adultes et plusieurs Protestants convertis à la foi catholique.

ESPAGNE.

—Les paroles prononcées par M. Martinez de la Rosa, au sujet des négociations engagées entre le gouvernement de Madrid et le Saint-Siège, sont assez graves pour être reproduites *in extenso*. Voici ce qu'a répondu le ministre, dans la séance du 24, à l'interpellation du sénateur Vallejo:

"S'il est vrai que les relations et les alliances extérieures ne doivent pas être médiocres, elle ne doivent pas non plus être évitées, et c'est dans ce sens que le discours du Trône a été rédigé. Le Gouvernement a l'espoir que les nations dissidentes changeront d'opinion en voyant les lois fidèlement observées, et en voyant que le parti révolutionnaire s'avoue vaincu. Il y a continué le ministre, une puissance dont on a beaucoup parlé, et à l'égard de laquelle le Gouvernement n'a pas cru devoir faire une mention spéciale. J'espère

re que le Sénat, dans sa haute intelligence, saura faire un prudent usage de ce que je vais lui communiquer à ce sujet. Je veux parler de Rome. Nul ne fera aux ministres l'injustice de croire qu'ils pouvaient regarder avec indifférence ou dédain cette grave affaire; mais le Gouvernement n'a pas cru devoir mentionner dans le discours du Trône nos relations avec Rome, bien que, comme catholiques, comme Espagnols et comme ministres de la Couronne, nous n'ayons pas pu assurément oublier une question d'une si capitale importance.

"On a fait des démarches pour rétablir en même temps les relations politiques et les relations d'un ordre supérieur, et l'on s'est efforcé de le faire d'une manière stable et ferme, et en dehors de l'influence des passions et de la politique. Ces relations doivent exister entre le chef visible de l'Eglise et une nation éminemment catholique. Le Gouvernement s'efforcera, par tous les moyens en son pouvoir, de se rapprocher d'une réconciliation sincère et honorable, car le Gouvernement a des devoirs différents à remplir, étant obligé de concilier à la fois les droits et les besoins de la nation avec les prérogatives de la Couronne. Voilà pourquoi il fait tous ses efforts pour rétablir les relations avec Rome, mais sans détriment ni sacrifice d'aucune espèce, ainsi que cela a toujours eu lieu en Espagne. L'Espagne assurément, n'a nul besoin de se modeler, à cet égard, sur aucune autre nation du monde. Les annales de ses anciennes Cortès, les archives de sa magistrature, d'innombrables documents fautiveux en font foi. Le Gouvernement désire le rétablissement de ces relations, parce que depuis longtemps on en déplore la cessation; et j'ai la satisfaction de pouvoir annoncer que Sa Sainteté a donné quelques garanties qu'il en pourra être ainsi. Le Gouvernement sait parfaitement toute l'influence que peut exercer la solution de cette question sur l'esprit de la généralité des Espagnols et sur la consolidation de la paix dont nous avons tant besoin. Je terminerai en faisant observer que le Gouvernement accepte la modification demandée, si la commission n'y voit aucun inconvénient."

Après quelques observations présentées par MM. Vallejo et Santuella, le dernier paragraphe est adopté, avec cette variante: au mot *alliance* est substitué le mot *relations*.

PRUSSE.

Province de Westphalie.—On écrit de Munster, 3 octobre:

"Les convents d'hommes et de femmes de notre province n'avaient le droit de recevoir qu'un nombre limité de membres; et dans les églises de religieuses, il n'était permis aux novices de prononcer leurs vœux qu'après la 9e. année révolue de leur noviciat. Ces deux restrictions viennent d'être levées par un ordre du cabinet."

SUISSE.

Lucerne, 25 octobre.—Après un débat qui s'est prolongé de huit heures du matin à sept heures du soir, le grand-conseil a résolu d'appeler les Jésuites pour leur confier l'éducation. Cette grave question a été résolue, à l'issue d'une longue et vive discussion, par 70 voix contre 24.

SUÈDE.

—Une correspondance particulière de Stockholm fait connaître des actes singuliers de l'intolérance protestante en Suède. Un procès a été intenté dans ce pays à un ministre luthérien, pour avoir osé douter que Luther pouvait avoir eu tort de dire: "Qu'il n'y avait d'autre péché dans le monde que l'incrédulité; qu'il suffit d'avoir reconnu l'agneau qui efface les péchés du monde; qu'aucun péché ne saurait nous séparer de Jésus-Christ, dussions-nous aussi mille et mille fois par jour commettre l'adultère ou le meurtre." (Tom. I, Epist. Luth. in epist. ad Malacthonem, pag. 345, B. Iohannes excedebat Christ. Rodius, anno MDLVI.). Ce progrès, qui eut déjà lieu en 1819, fut alors considéré en Suède comme un effet du zèle le plus légitime. Il aurait certainement échappé à notre connaissance, comme tant d'autres faits semblables, ou encore plus dignes de remarque, si M. C. H. Beurling n'était venu, par une brochure récente sur la *Nouvelle Eglise chrétienne*, le rappeler au public. L'auteur de cette brochure appartient du reste à la secte de Swédenborg, qu'il cherche à renouveler en Suède.

Dans le même pays, il n'y a pas bien longtemps, on traînait devant les tribunaux un ministre luthérien pour avoir dit, dans un écrit imprimé: "Il n'est pas contraire à la vérité de penser ou de dire que les œuvres sauvent l'homme et que les œuvres le condamnent, selon qu'elles ont été bonnes ou mauvaises." Ainsi un prédicant, dans une société chrétienne, peut être traîné devant les tribunaux pour avoir répété les paroles mêmes de Jésus-Christ.

On connaît en effet ce texte: "Le fils de l'homme viendra dans la gloire de son Père avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres."

Ce ministre a été plusieurs fois cité devant les tribunaux pour d'autres paroles du même genre. Pauvre et malade, il quittait alors son humble foyer rustique pour comparaître devant ses juges dans une ville éloignée. Il a été enfin déposé de ses fonctions ecclésiastiques.

ÉTATS-UNIS.

Louisville.—La ville de Bardstown a joui, du 6 au 13 octobre, des avantages d'une retraite spirituelle, qui a produit les effets les plus consolants. Les instructions étaient données par le Révd. Père Petit, Jésuite, et par le Révd. M. Depareq. Pendant toute la retraite cinq Prêtres ont été continuellement occupés à entendre les confessions, et dans le cours de la retraite plus de sept cents personnes ont approché de la Sainte-Table. Dans le nombre s'en trouvaient plusieurs qui, depuis long temps, avaient négligé les pratiques de la religion, et que les grâces de la retraite ont ramené à leurs de-